



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

F O R M A T I O N

continue

Colloque sur la détermination de la possibilité forestière

Activité organisée par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Les 27 (en soirée) et 28 mars 2007

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec vous offre une opportunité de contribuer à la réflexion sur les résultats des calculs de la possibilité forestière pour la période 2008-2013 et sur les prochains calculs. La formule retenue repose sur quelques présentations et des ateliers de travail où vos idées et expertises seront mises à contribution.

CONTEXTE

Le Forestier en chef a rendu public à la fin de 2006 les résultats des calculs de la possibilité forestière pour la période 2008-2013. Ces résultats serviront de limite à l'attribution des volumes de bois pour la prochaine période quinquennale. Les résultats des prochains calculs sont attendus pour 2013. L'Ordre a mandaté un comité spécial afin *d'analyser le rapport du Forestier en chef dans le but de faire des recommandations au Bureau de l'Ordre sur toute question pertinente en lien avec la pratique professionnelle des ingénieurs forestiers, dans un objectif d'amélioration de la foresterie au Québec et dans une optique de protection du public.*

L'Ordre propose une activité de réflexion collective afin d'identifier les améliorations à apporter aux intrants et aux processus de détermination de la possibilité forestière dans l'optique de commencer dès maintenant à mettre en place des conditions favorisant un travail professionnel de qualité.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Les objectifs généraux sont de contribuer à la réflexion sur certains principes et processus devant faire l'objet d'une attention spéciale de la part du Forestier en chef dans la préparation de prochains calculs. Les ateliers se veulent une occasion de donner la parole aux membres de l'Ordre et les ateliers de travail devraient faire ressortir les préoccupations et attentes des praticiens professionnels quant aux principes et processus ainsi qu'aux besoins de formation des ingénieurs forestiers.

ATTESTATION

Les membres de l'Ordre qui participeront à l'activité recevront une attestation de participation émise par l'Ordre.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription ont été établis à 150\$ (taxes incluses) par personne, 70\$ (taxes incluses) pour les étudiants. Ces frais incluent le dîner et les pauses santé.

INSCRIPTION

L'inscription doit se faire par la poste en retournant le formulaire d'inscription ci-joint accompagné d'un chèque au montant requis, libellé à l'ordre de l'OIFQ. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront gérées sur la base du principe « premier inscrit – premier servi ». Les personnes inscrites qui ne se présenteront pas à l'activité et qui auront omis d'annuler leur inscription n'auront pas droit au remboursement des frais. Les reçus seront remis sur place.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez contacter Jacques Moisan, ing.f., M.Sc., responsable de la formation continue, au (418) 263-5079 ou par courriel à l'adresse suivante : jacques.moisan@oifq.com.

HÉBERGEMENT

Un bloc de chambres a été réservé à l'Hôtel Gouverneur. Veuillez s'il vous plaît mentionner le "Colloque de l'OIFQ" à la personne qui prendra votre réservation.

Hôtel Gouverneur, (arrondissement Sainte-Foy)
3030, boulevard Laurier, Québec
Téléphone : (418) 651-3030
<http://www.gouverneursaintefoy.com>

PROGRAMME

Animation : M. Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P

Mardi 27 mars 2007 (en soirée)

- 18 h 30 Accueil des participants
- 19 h 00 Mot de bienvenue
M. Pierre Mathieu, ing.f., MGP, président-directeur général de l'OIFQ
- 19 h 15 Présentation du rapport du Comité d'analyse du rapport du Forestier en chef
M. Gilbert Paillé, ing.f., Ph.D., président du Comité
- 20 h 00 Pause santé
- 20 h 15 Allocution du Ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec,
M. Pierre Corbeil

Mercredi 28 mars 2007

- 8 h30 Conférence du Forestier en chef
M. Pierre Levac, ing.f., M.Sc.

Bilan de l'opération CPF 2008 - 2013 et orientations vers les CPF 2013 - 2018

- 9 h 15 Atelier sur la thématique du rendement soutenu. Mise en contexte par
M. François Bergeron, ing.f.

Le rendement soutenu au Québec : de l'obligation inconditionnelle à l'objectif

À l'aide de multiples figures et illustrations, le conférencier soulignera les principaux effets et certaines limites de l'application inconditionnelle, et légale, du principe de rendement soutenu dans les calculs de possibilité forestière au Québec (modèle par courbe). Il mettra en relief les effets de la structure d'âge d'une forêt sur la possibilité forestière à rendement soutenu. Il abordera les notions de rendement forestier, de rendement accru et d'effet de possibilité dans le contexte des calculs actuels qui, au Québec, imposent un rendement soutenu pour toutes les essences. Finalement, il questionnera la compatibilité de ce principe face à l'aménagement écosystémique, principalement pour le cas des feuillus intolérants... il proposera de passer « de l'obligation inconditionnelle à l'objectif. »

- 9 h 45 Pause santé
- 10 h 00 Travail en atelier
- 11 h 15 Atelier sur la thématique des feuillus. Mise en contexte par *M. Frédéric Doyon, ing.f., Ph.D., et Éric Forget, ing.f., M.Sc.*

Calcul de la possibilité forestière en forêt feuillue: Enjeux et avenues de solution

La forêt feuillue comporte plusieurs aspects qui la distinguent de la forêt boréale, et le calcul de la possibilité forestière (CPF) n'est pas en reste à cet égard. De par sa diversité en espèces, en structures de peuplement, en modes de tenure, l'importance de la qualité des tiges, le rôle prépondérant qu'y jouent les coupes partielles, et la complexité de la structure industrielle découlant des multiples produits de transformation qui lui sont rattachés, la forêt feuillue demande une approche de calcul de la possibilité forestière qui lui est propre.

- 11 h 45 Dîner
- 13 h 15 Travail en atelier
- 14 h 30 Atelier sur la thématique des considérations économiques reliées aux calculs de la possibilité forestière. Mise en contexte par *M. François Laliberté, ing.f., M.Sc.*

La possibilité forestière devrait-elle être calculée en valeur plutôt qu'en volume?

Est-ce que la demande devrait influencer les stratégies d'aménagement? Cet atelier propose d'étudier ces questions et quelques autres à partir d'une mise en contexte basée sur des travaux récents où plusieurs éléments financiers et économiques ont été intégrés à un calcul de possibilité. Ce sera l'occasion pour les participants de discuter de la pertinence des éléments introduits ou à introduire.

- 15 h 00 Pause santé
- 15 h 15 Travail en atelier
- 16 h 30 Synthèse



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

FORMATION

continue

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Colloque sur la détermination
de la possibilité forestière**

Hôtel Gouverneur Québec
3030, boulevard Laurier, Québec

MEMBRE DE L'ORDRE

Prénom et nom : _____

No de permis : _____

Courriel : _____ Je désire que le courriel apparaissant
aux données officielles de l'Ordre soit
remplacé par celui-ci.

NON MEMBRE DE L'ORDRE

Prénom et nom : _____

Employeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Ci-joint, mon chèque libellé à l'ordre de OIFQ.
(TPS : 10780 3058 RT0001 et TVQ :1006163421)

N.B. Une inscription n'est valide que lorsqu'elle est accompagnée du paiement des frais.

Veuillez retourner à : **Ordre des ingénieurs forestiers du Québec**
2750, rue Einstein, bureau 110
Québec (Québec) G1P 4R1
Téléphone : (418) 650-2411